

Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M.10020 - KORIAN / VYV / TECHNOSENS EVOLUTION

SECTION 1.2

Description de la concentration

La société Technosens Evolution, dont le siège social se situe 5, rue Benjamin Raspail à Malakoff (92240), est une société française qui recherche, développe et installe des solutions digitales ergonomiques à destination des établissements d'accueil de personnes âgées (EHPAD, résidences de services seniors, etc.). Cette société, créée fin 2017, a racheté les actifs de la société Technosens SAS, elle-même créée en 2007.

Le Groupe Korian, dont la société Korian Solutions fait partie et dont le siège social se situe 21-25 rue Balzac à Paris (75008), est actif dans le secteur des services de soin et d'accompagnement adaptés aux personnes âgées et fragilisées (EHPAD, cliniques, résidences seniors et services de soins à domicile).

Korian Solutions est l'agence digitale du groupe Korian et a pour objectif d'accélérer l'intégration du digital à son activité. Ses objectifs sont :

- d'enrichir l'offre de services à domicile, en amont et en aval de la prise en soin en cliniques et en maisons médicalisées.
- d'optimiser l'efficacité opérationnelle et la qualité du service clients.
- De contribuer à améliorer la qualité de vie des résidents en favorisant la communication et les échanges avec leur entourage

Le Groupe Korian est quant à lui actif en France, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en Italie et au Pays Bas

Le Groupe VYV, dont la société VYV Invest est la holding et dont le siège social se situe Tour Montparnasse – 33, avenue du Maine – BP 25 – 75755 Paris Cedex 15, est un acteur mutualiste de santé et de protection sociale français qui regroupe des activités allant de l'assurance (santé prévoyance, retraite et IAD) à l'offre de soins (établissements de soins et de services) et disposant aussi d'une activité dans le domaine de l'habitat et du logement social.

VYV INVEST est la holding d'investissement stratégique du Groupe VYV qui a deux objectifs :

- Permettre la mise en commun de filiales et participations, afin de permettre le pilotage stratégique et économique au niveau du groupe ;
- Investir dans 6 domaines stratégiques (innovation, services, assurance, international, offre de soins, logement), afin de favoriser le développement du groupe et d'être en

capacité de renforcer la gamme des services et des produits proposés aux adhérents et aux clients des mutuelles du groupe

Le Groupe VYV est actif : en France, en Espagne, en Italie et au Portugal.

La société Technosens Evolution est actuellement contrôlée de manière exclusive par son actionnaire majoritaire, la société Korian Solutions, la société VYV Invest disposant quant à elle d'une part minoritaire dans le capital de la société Technosens Evolution.

Technosens Evolution est active en France.

Korian Solutions et VYV Invest envisagent, sous réserve de l'accord des autorités de concurrence compétentes, de conférer à la société VYV Invest un certain nombre de droits de veto sur les décisions stratégiques de la Cible. La concentration sera réalisée via une modification d'un accord existant entre les associés.

La Cible serait ainsi, à l'issue de l'Opération, contrôlée conjointement par Korian Solutions et par VYV Invest.

L'Opération implique un changement de contrôle, par le passage d'un contrôle exclusif de Korian à un contrôle conjoint des sociétés Korian Solutions, et VYV Invest, au sens de l'article 3(1)(b) du règlement des concentrations.

Elle implique également la création d'une entreprise commune accomplissant de manière durable toutes les fonctions d'une entité économique autonome, au sens de l'article 3(4) du règlement des concentrations.